

Séminaire RNF : THEMATIQUE OUTREMER

(ENJEUX et PROBLEMATIQUES)

Compte-rendu de la réunion CA
et représentants de la commission Outre-mer
jeudi 27 septembre 2012

PJ C

Enjeux de connaissances :

En Outremer, il existe un manque en terme de connaissances par rapport à la métropole notamment les connaissances de base permettant une bonne gestion des RN (listes d'espèces, inventaires, paramètres divers...), car il y a un manque d'implantation des universités en outremer sauf peut-être à la Réunion. Il y a donc en Outremer une absence de relais scientifiques pour venir étudier dans les RN. Cette absence peut être palliée par la venue de missionnaires, mais alors les études coûtent plus cher parce qu'il faut mettre en place toute une logistique qui n'aurait pas lieu d'être si des équipes travaillaient sur place.

Il est donc proposé de collationner via le réseau des Rn d'Outremer toutes les structures de recherches qui travaillent sur les espaces pour ensuite faire la promotion des sites en manques de données primordiales pour la bonne gestion.

Un travail en lien avec la commission scientifique peut être envisagé pour intégrer des thématiques outremer à l'intérieur des groupes de travail (Forêts par exemple).

Concernant la recherche, RNF est absent des comités de pilotages scientifiques existant en outremer comme IFRECOR par exemple afin de piloter ou d'orienter des actions. Il n'existe pas non plus de convention entre RNF et les organismes de recherche.

Lorsque des équipes de recherche travaillent sur les réserves nous ne sommes jamais assurés d'obtenir les résultats de ces études (les réserves sont perçues comme des terrains d'expérimentations et non pas comme des partenaires), des conventions types devraient être fournies par RNF aux gestionnaires d'espaces pour que ceux-ci puissent cadrer au mieux les études se déroulant sur leur site.

Enjeux des budgets :

Les budgets en outremer ne sont pas en adéquation avec la proportion de biodiversité qui s'y trouve (pour rappel 80% de la biodiversité est en Outremer et le budget total des réserves n'est que de% de l'enveloppe ministérielle totale).

Il est donc demandé que RNF travaille sur cette question notamment avec le Ministère de l'Outremer qui pourrait éventuellement abonder les budgets de ces espaces. Une piste évoquée par Bernard Cressens serait de demander de réaffecter des budgets alloués à des projets destructeurs de l'environnement en outremer.

De même, des budgets pour être alloués dans le cadre de la compensation de projets impactant notamment en proposant une liste des habitats qui sont en déficit de connaissance qui inciterait le CNPN à se tourner vers ces espaces.

Coopération régionale et interrégionale :

Afin de préparer la réunion au MOM, une liste des actions régionales réalisées par les gestionnaires en outremer sera fournie à RNF. Cette liste pourra aussi être valorisée auprès du MAE.

Enjeux sociaux et culturels :

La perception des Réserves est différente dans les territoires ultramarins. En effet, il n'y a pas ou peu de sensibilisation à l'environnement et sa protection est une thématique bien éloignée des réalités du quotidien et des préoccupations sociales.

Il faut accepter de ne pas atteindre un optimum écologique et de prendre en compte le contexte local et son évolution. Il faut faire évoluer le discours de RNF pour montrer l'intérêt de maintenir ces espaces. Une des solutions pourrait être de développer les chantiers d'insertion sur les réserves d'outremer.

Il faut travailler sur la création de richesses due à la préservation d'habitats notamment par les services rendus par l'écosystème. Cette thématique est de plus en plus abordée notamment aux Antilles où l'effet réserve a été démontré et quantifié sur des espaces protégés d'îles voisines.

Il faudrait essayer de stopper les entrées purement naturalistes et travailler sur les messages avec les commissions éducation à l'environnement et TDD. Ce pourrait être un travail pour un atelier lors du Congrès RNF de 2013.

L'éducation à l'environnement notamment, doit se faire aussi à destination des élus locaux et pas seulement des scolaires. Cela demande des outils différents qui devront être trouvés pour porter nos messages auprès des décideurs locaux. Mais il ne faut pas seulement communiquer, le gestionnaire doit être perçu comme un partenaire en lien avec le territoire. Le simple fait de fonctionner permet à la réserve naturelle d'injecter des crédits sur des territoires qui n'ont parfois pas beaucoup de ressources.

Enjeux communication et visibilité

Le dépliant outremer doit être revu et présenté en 2013. La journée outremer en amont du congrès des RN doit permettre de faire connaître les actions des réserves ultrapériphériques dans le réseau national. C'est pour cette raison que cette année, une demi-journée sera consacrée à la valorisation des actions outremer.

En situation de crise :

Lors de « crises » sur des RN ultramarines, RNF doit pouvoir intervenir à la demande du gestionnaire. Notamment pour permettre aux gestionnaires sur le terrain de prendre les bons contacts avec les bonnes personnes au niveau national. Attention à maintenir un même niveau d'information auprès de tous les membres du CA, car ils peuvent être sollicités à ce titre pour intervenir sur un sujet d'actualité.

Compte tenu du faible nombre de gestionnaires potentiels en outremer dû au contexte local, la question est posée de savoir comment gérer une défaillance du gestionnaire dans ce cas là. Cette question devra être abordée ultérieurement, car elle peut aussi se poser sur le territoire métropolitain et RNF devra travailler pour trouver des solutions dans ce cas de force majeure.

Éloignement géographique

L'éloignement physique doit être mieux géré notamment pour permettre une représentation dans les instances de décisions de RNF lors de chaque réunion sans obliger à un déplacement long et coûteux.

Le principe des façades doit être maintenu et renforcé c'est-à-dire que les trois membres du bureau de la COM représenteraient chacun une façade et chacun gérerait les actions à réaliser sur sa façade d'attribution.

Une réunion physique par an est un minimum qui doit absolument être maintenu.

Le réseau TEMEUM doit lui aussi servir à faciliter ces échanges, mais il faut veiller à ce que ce soit d'abord les gestionnaires en local qui puissent bénéficier des enveloppes. Une fois ces enveloppes attribuées, les réseaux nationaux pourraient ensuite demander leurs financements.

Enjeux Police

L'enjeu Police est abordé à la fin de la réunion. Il s'avère que le Turn Over étant très important en outremer, le commissionnement coûte cher. Il faut adapter cette police aux problématiques outremer (insécurité, absence de loi chasse, armement quasi systématique des contrevenants...). Une des pistes serait de renforcer la collaboration avec les services de Police et de Gendarmerie existant sur le territoire. En effet, leurs personnels sont formés à ces particularités et peuvent donc intervenir plus facilement. En revanche, ils ne sont pas formés aux problématiques environnementales ce qui pourrait être fait via le réseau RNF.